DES ÉTUDES À L'EMPLOI



HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

UGA
ESPACE
ORIENTATION
INSERTION
PROFESSIONNELLE

Table des matières

Les secteurs professionnels proches de la discipline 5

Culture, Patrimoine, Tourisme 6
Marché de l'art 8
Enseignement, Formation 10
Recherche, Innovation 12
Documentation, Métiers du livre, Édition 14

Des secteurs professionnels éventuellement envisageables 17

Urbanisme, Aménagement, Développement local 18
Management, Fonctions administratives 20
Social, Humanitaire 22
Communication, Journalisme, Multimédia, Internet 24

Sigles utilisés 26

Mode d'emploi du document

Des pistes à explorer

Ce document a pour objectif de donner des pistes qu'il appartiendra à l'utilisateur d'explorer. Il indique des secteurs potentiellement envisageables sur la base des compétences en cours d'acquisition en licence et non en fonction de statistiques d'insertion professionnelle.

Détermination des secteurs professionnels pour la licence

Le choix des secteurs professionnels se fait en s'appuyant sur des compétences en cours d'acquisition à différentes étapes de la licence ou bien sur une ouverte de certains diplômes à des filières d'origines très diverses.
Les secteurs potentiellement envisageables sont classés en 2 catégories :
- les secteurs professionnels proches de la discipline : ce sont les secteurs vers lesquels une poursuite d'études est « logique » et s'appuie essentiellement sur les acquis de la licence
- les secteurs professionnels éventuellement envisageables : ce sont les secteurs qui nécessitent de mobiliser quelques-unes des compétences acquises en cours de licence mais qui demandent également un intérêt pour le domaine, attesté par une expérience professionnelle, soit au titre d'une implication dans une association, un club, etc. soit dans le cadre d'un job étudiant ou d'un stage facultatif.

L'accès à ces secteurs professionnels peut être facilité par une ouverture très large du diplôme à des disciplines variées.

Des informations non exhaustives

Les informations contenues dans cette brochure ne sont pas exhaustives et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Des poursuites d'études après une 2e ou 3e année de licence

Pour chaque secteur, sont mentionnées les formations professionnelles offertes à l'UGA après la validation d'une L2 ou L3, de la licences professionnelles (Bac + 3) au Master (Bac +5).
Aux exemples de métiers indiqués pour chaque secteur professionnel ne correspondent pas nécessairement des formations proposées à l'UGA. D'autres parcours peuvent être envisagés dans d'autres universités ou écoles spécialisées.

Un accès sélectif aux formations professionnelles

L'accès à une formation professionnelle est toujours sélectif. Cette sélection peut prendre différentes formes : un choix spécifique d'option en cours de licence et/ou la constitution d'un dossier de candidature suivi, dans certains cas, d'un entretien de motivation avec un jury, la réussite à un concours, etc.
Dans tous les cas : stages, choix du sujet de mémoire et des travaux universitaires, activités de loisirs et associatives et emplois étudiants favorisent l'accès aux formations sélectives. Ils constituent des passerelles nécessaires pour aller de la formation universitaire à une démarche professionnelle.

Les secteurs professionnels proches de la discipline



Culture, Patrimoine, Tourisme

Les professionnels de ce secteur sont chargés de mettre en valeur le patrimoine et de proposer des animations culturelles, des circuits organisés, des visites de sites archéologiques, de musées… pour la découverte d'un site, d'une ville, d'une région, etc.
La palette des métiers de ce secteur est donc très large : de la conception à la production et la commercialisation de produits culturels et touristiques en passant par le développement et la promotion de sites, l'accueil et l'animation… tous ces professionnels sont au service des touristes. Malgré la crise économique, le tourisme demeure l'un des premiers secteurs d'activité français. La vente constitue le principal gisement d'emplois, notamment grâce au développement de la vente de voyages en ligne (e-tourisme). Dans le domaine de l'accueil et de l'animation, activités cycliques par excellence, le tourisme propose pour l'essentiel des postes précaires et saisonniers, souvent mal rémunérés…
Niveau de recrutement : pour travailler dans le tourisme, les Bac + 2 et Bac + 3 (BTS et licences pro) sont appréciés des recruteurs. Mais les postes d'encadrement, peu nombreux, s'adressent aux Bac + 5.

Des exemples de métiers

↘Chargé de mission culturelle :
acteur essentiel du développement culturel, il assure l'encadrement des projets de leur conception à leur réalisation. Le chargé de mission culturelle met en place la programmation des événements culturels d'un centre, d'une collectivité ou d'une association. Il conçoit les projets, étudie leur viabilité et assure leur mise en œuvre. En relation permanente avec les partenaires locaux, il établit le planning, le budget et, selon la taille de la structure pour laquelle il travaille, met en place les plans de communication autour des différentes actions menées.

↘Médiateur culturel :
il coordonne des activités de sensibilisation éducative et culturelle destinées à des publics spécifiques, jouant un rôle social indéniable. Tantôt centré sur la communication, tantôt proche de la gestion, tantôt associant les deux, le médiateur culturel assure le lien entre l'œuvre et le public.

↘Guide conférencier :
il commente la visite d'un site ou d'un musée. Ce métier permet aux visiteurs français et étrangers de découvrir et d'apprécier le patrimoine culturel français. Pour exercer son activité, le guide conférencier doit avoir une bonne culture générale, des connaissances approfondies en histoire, histoire de l'art, ethnographie, économie, géographie. Il présente de grandes qualités humaines et relationnelles, a le sens de la pédagogie. D'une grande disponibilité, d'une bonne capacité d'adaptation aux attentes des visiteurs, il s'exprime avec aisance dans une ou plusieurs langues étrangères.

↘Animateur du patrimoine :
il est chargé de faire connaître le patrimoine architectural, artistique, industriel d'une ville d'Art et d'Histoire en concoctant des circuits, des visites touristiques, de la documentation sur le patrimoine local. Il propose également une formation aux guide-conférenciers, aux enseignants et aux professionnels intéressés (élus, hôteliers, restaurateurs…).

↘Commissaire d'exposition :
il conçoit et organise les expositions, aide et accompagne les artistes dans la réalisation de leurs projets, et travaille en collaboration avec des centres d'art, des musées et autres lieux qui accueillent ou co-organisent l'exposition. Il est l'intermédiaire par excellence entre les artistes, les institutions et les médias. Il s'occupe aussi souvent de trouver les financements nécessaires ou complémentaires pour réaliser l'exposition et le catalogue dont il signe généralement le texte principal. Selon les situations, son rôle se limite à déléguer une grande partie du travail ou à être véritablement la personne à tout faire pour que l'exposition ait lieu. Il peut être commissaire indépendant ou rattaché à une institution.

↘Régisseur d'œuvres d'art :
il organise des expositions thématiques en contactant les propriétaires des œuvres répondant au thème défini. Il gère l'organisation matérielle du mouvement des œuvres, du transport au stockage, souscrit des contrats d'assurance et obtient les autorisations douanières. Il veille à la sécurité des œuvres, tout en respectant les règles de conservation préventive, lors de leur déplacement.

↘Directeur d'office du tourisme :
il contribue à l'animation du tourisme local et à la valorisation du patrimoine en mettant en œuvre les prestations susceptibles d'attirer le public dans la région : il fait éditer des documents sur les loisirs, l'hébergement, la restauration… Il peut gérer des festivals et en assurer la promotion ... La gestion budgétaire lui incombe. Il assure le recrutement de personnels qualifiés, et les encadre. Il s'adresse aussi bien à des particuliers qu'au monde professionnel (agences de voyage, tours opérateurs, structures économiques et culturelles lors de congrès ou de séminaires…).

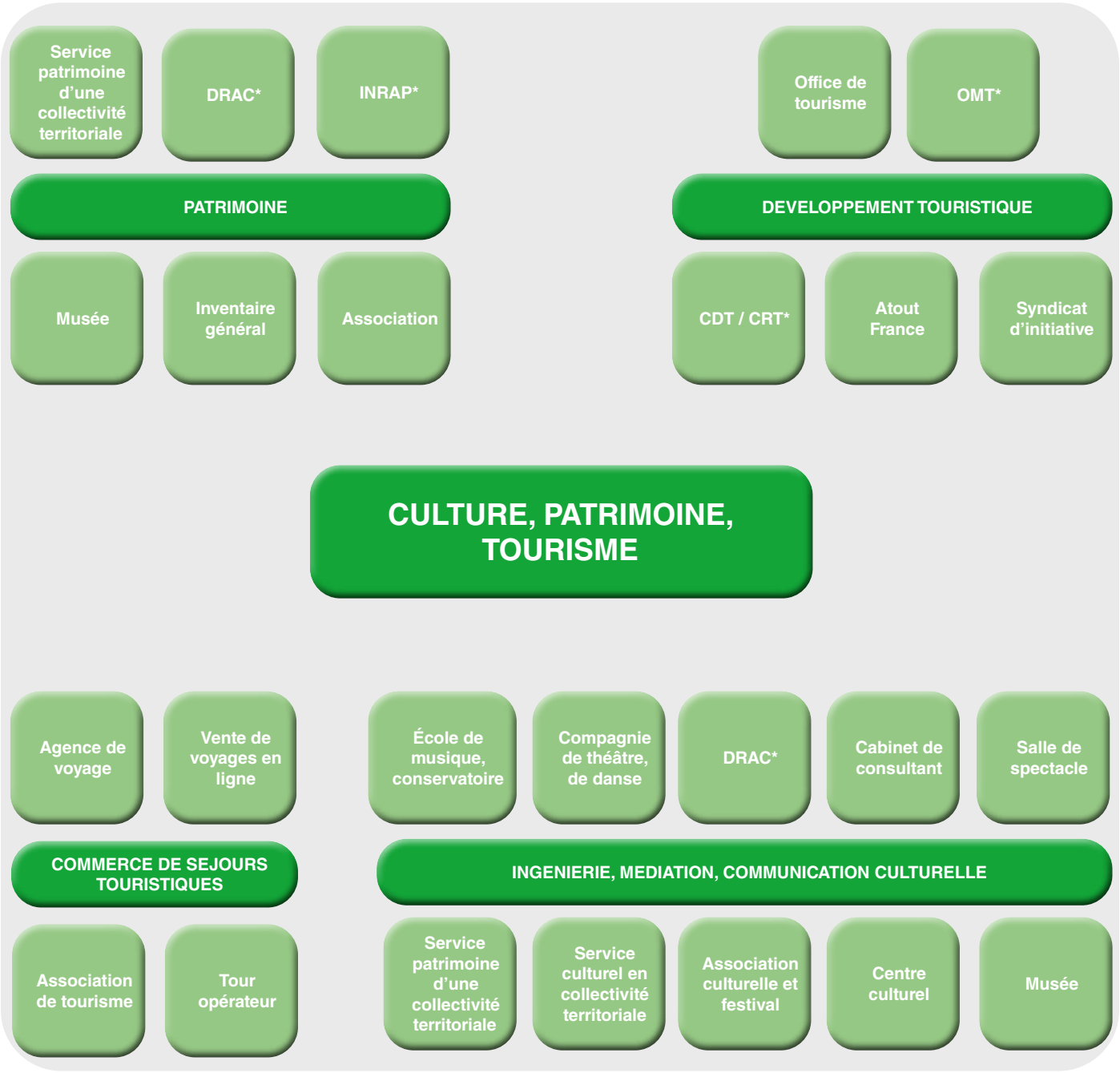
↘Concepteur de prestations touristiques :
il élabore un produit touristique (circuits, séjours, ...) et coordonne les différentes étapes de réalisation du montage du produit jusqu'à sa mise sur le marché. Il peut être spécialisé sur un type de produit ou une destination. Ce métier s'exerce au sein d'entreprises de tourisme (tour-opérateurs, séjours linguistiques...) en relation avec différents intervenants (clients, fournisseurs, service commercial). Elle peut impliquer des déplacements (visites de sites, des prestataires, ...).

Formations possibles à l'UGA

♦ **Licences professionnelles (Bac + 3)**
- Guide conférencier
- Concepteur de produits touristiques patrimoniaux

♦ **Masters (Bac + 5)**
- Musées, expositions, patrimoines
- Diffusion de la culture

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- UNAT : Union nationale des associations de tourisme
- ATES : Association pour le tourisme équitable et solidaire
- Atout France : Agence de développement touristique de la France
- Ministère de la culture
- Liste des opérateurs en archéologie préventive

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.28 : Les métiers du management culturel ; n° 2.381 : Les métiers du tourisme
- **Parcours ONISEP** n° 172 : Les métiers du tourisme ; n° 159 : Les métiers de la culture et du patrimoine

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site Mon orientation



Marché de l'art

Le marché de l'art concerne des secteurs artistiques variés tels que l'art classique (1600-1840), l'art moderne (1840-1940), l'art contemporain (après 1945), l'art primitif, l'art chinois, les objets d'art, etc. De la montre de collection aux bijoux prestigieux, en passant par des tableaux de maître, des œuvres modernes voir d'avant-garde, des sculptures remarquables, des tapisseries, des meubles rares, des manuscrits inestimables, des porcelaines fines, des objets design… tout se négocie.

Les acteurs du marché de l'art sont multiples : les plus médiatisés sont les maisons de vente aux enchères, soit en salle, soit par internet. Sur ce créneau, pour ce qui concerne l'art moderne et contemporain, les plus fortes enchères se déroulent à Londres, Hong-Kong et surtout New-York. Paris reste malgré tout attractif avec quelques secteurs privilégiés : l'art premier, l'art asiatique, la photographie, la bibliophilie, le dessin, l'orientalisme, la BD, les voitures de collection, etc.

Outre ces professionnels, l'art se vend également dans les galeries ou par l'intermédiaire de marchands d'art. Les experts et spécialistes du marché de l'art jouent également un rôle important en conseillant des acquéreurs potentiels, en décryptant les tendances du marché ou en faisant connaître les artistes, mais aussi en établissant la valeur des objets d'art.

Même si le marché de l'art se porte bien, les débouchés restent très limités. Les postes disponibles sont en nombre restreint et la passion pour l'art ne suffit pas. De plus, c'est un milieu fermé qui fonctionne par réseau.

Des exemples de métiers

↘Antiquaire :
il achète des objets anciens qu'il restaure ou fait restaurer si besoin et qu'il met en vente dans sa boutique ou sur les foires. Il engage sa responsabilité sur leur origine et sur leur authenticité. Il doit donc être à la fois un expert en art et un excellent commerçant pour accueillir et conseiller sa clientèle, gérer le magasin, négocier et évaluer sa marchandise. Il doit effectuer des déplacements fréquents (foires, expositions ...).

↘Commissaire-priseur :
il existe deux catégories de commissaires-priseurs. Le commissaire-priseur judiciaire est un officier ministériel qui doit acquérir une charge pour exercer son métier. Ses activités sont définies par la loi : interventions en matière de procédures collectives et de saisies, inventaires de successions, successions et ventes en matière de tutelle... Il a également le statut d'arbitre expert. Il peut être consulté par les tribunaux, les huissiers et les avocats. Le commissaire-priseur volontaire a quant à lui la charge des ventes volontaires d'objets ou de meubles appartenant à des particuliers. Avant la mise aux enchères dont il est le chef d'orchestre, il doit faire l'inventaire, constituer des lots et les présenter dans un catalogue et une exposition publique après avoir estimé la valeur des objets pour en fixer le prix de départ. C'est un spécialiste du marché de l'art. Il peut jouer un rôle de conseil auprès des familles lors de partage après un décès.

↘Galeriste :
il expose et vend des œuvres d'artiste dans une galerie d'art. Il recherche et identifie les objets d'arts et artistes qu'il souhaite exposer et qui correspondent aux intérêts de sa clientèle. Ce passionné d'art doit être un bon gestionnaire pour équilibrer ses comptes.

↘Expert d'art :
il assiste le commissaire-priseur, l'assureur, dans l'expertise et l'estimation de la valeur des objets d'art. Il peut également avoir un rôle de conseiller auprès des familles lors d'héritages. Il exerce à titre libéral ou peut être salarié dans de grandes maisons de vente d'objets d'art.

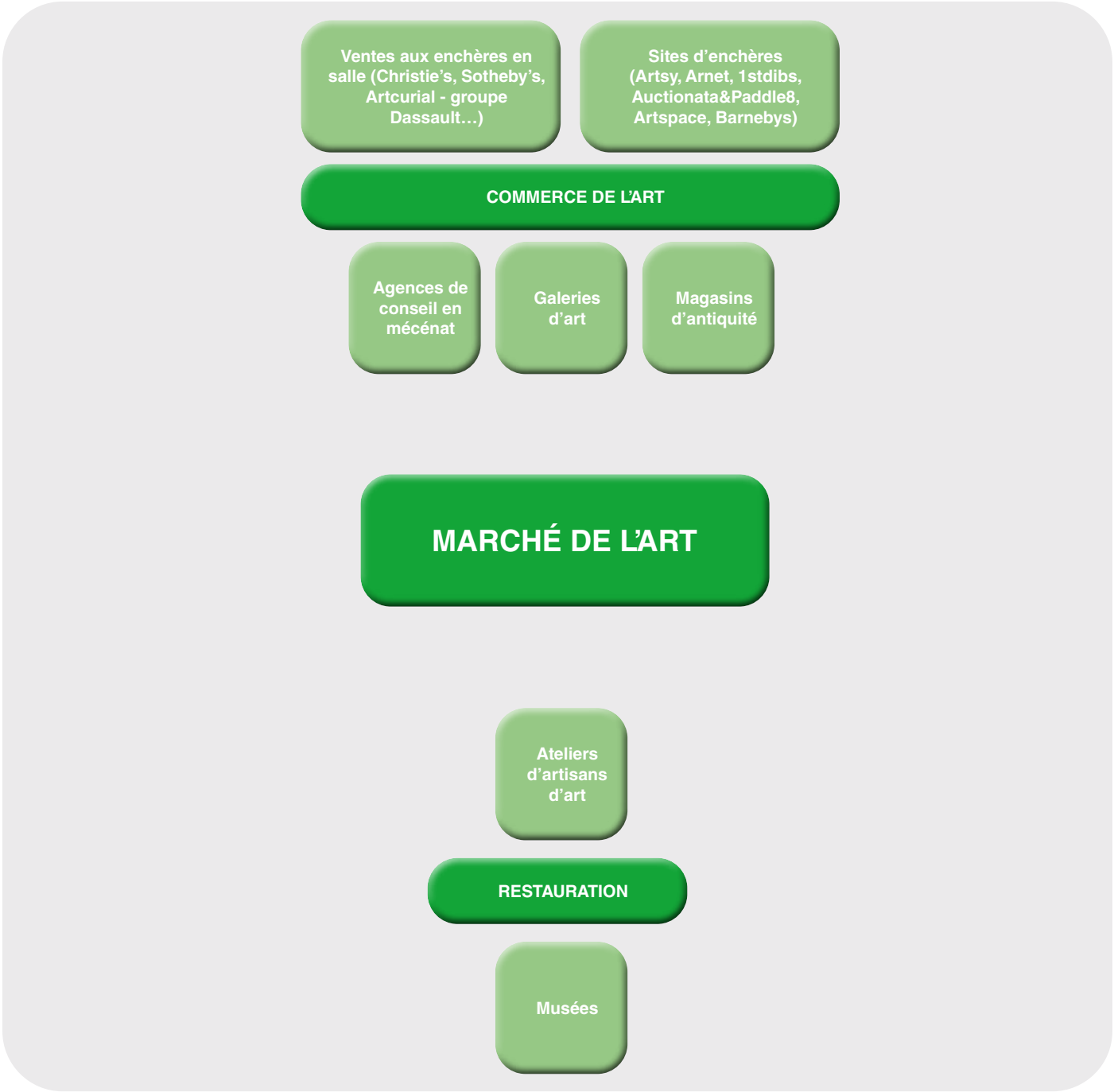
↘Restaurateur d'art :
il répare les œuvres d'art selon sa spécialité (peinture, sculpture, céramique, photo…) en appliquant des techniques de pointe ou artisanales avec le souci permanent de respecter l'intégrité originelle des œuvres. Il s'appuie sur ses connaissances en histoire de l'art pour effectuer un diagnostic avant de débuter la restauration. Puis il établit un rapport de traitement qui servira pour les futures restaurations. Il peut aussi être amené à faire de la conservation préventive pour ralentir le vieillissement d'une œuvre.

Formation possible à l'UGA

♦ **Masters (Bac + 5)**

- Musées, expositions, patrimoines
- Histoire, techniques et théorie des arts visuels

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.62 : Les études d'histoire de l'art ; n° 2.623 : Les métiers du marché de l'art ; n°2.24 : Les métiers de l'artisanat d'art
- **Parcours ONISEP** n° 159 : Les métiers de la culture et du patrimoine

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site Mon orientation



Enseignement, Formation

Ce secteur regroupe tous les professionnels spécialistes de la pédagogie, que ce soit dans l'enseignement initial ou dans l'enseignement relevant de la formation continue. Leur statut varie selon la (ou les) discipline(s) enseignée(s) et le public auquel ils s'adressent : professeur des écoles dans l'enseignement primaire, professeur de collège ou de lycée dans le secondaire, enseignant-chercheur à l'université, formateur d'adulte dans le système de formation continue, etc.

Ce secteur regroupe également des métiers ayant une forte proximité avec la pédagogie : conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes, chefs d'établissements ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle dans les collèges et les lycées, conseillers pédagogiques, directeurs d'école ou psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation, développement et apprentissages dans le primaire, responsables pédagogiques ou conseillers en formation continue, etc. pour la formation des adultes.

Des exemples de métiers

↘Formateur :
sa principale fonction est de transmettre des savoirs ou savoir-faire à des groupes en formation. Il élabore et fait évoluer les programmes pédagogiques, produits de formation, supports de cours... Le formateur peut également être chargé de la préparation et de l'organisation matérielle du stage.

↘Conseiller en formation :
il informe les publics demandeurs de formations (salariés, entreprises...). Il analyse les attentes, évalue les acquis, les niveaux et les potentialités. Il conseille, participe à la définition d'un itinéraire de formation et oriente vers les dispositifs mis en place en fonction des objectifs de la structure, de la législation en vigueur et de l'environnement socio-économique.

↘Responsable pédagogique :
son rôle est de concevoir et d'élaborer les supports pédagogiques, en collaboration avec les formateurs. Il est responsable de la qualité pédagogique, il définit les projets de produits et joue un rôle de proposition et de conseil vis à vis des clients. Il coordonne une équipe pédagogique de formateurs et peut dispenser lui-même des actions de formation.

↘Conseiller Principal d'Education (C.P.E.) :
il gère la vie scolaire dans les collèges et les lycées d'enseignement général ou technique. Il surveille les élèves et contrôle le respect du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement (comportement, sécurité, effectifs, ponctualité, assiduité...) afin de garantir de bonnes conditions de scolarité. Il a à la fois un rôle d'encadrement, de dialogue et d'animation. Il encadre également les équipes d'assistants d'éducation.

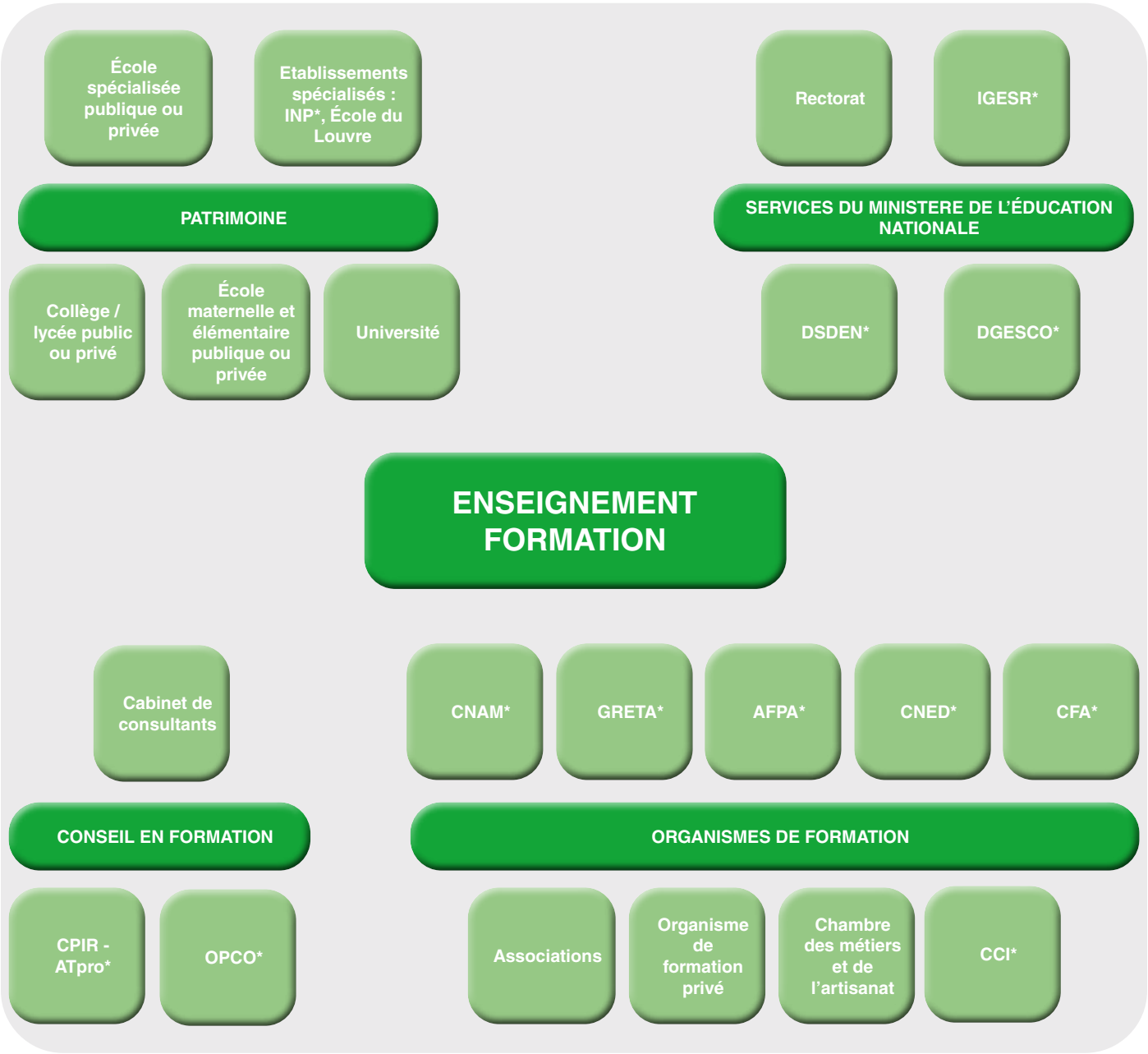
↘Professeur des écoles :
il enseigne aux élèves des écoles maternelles et primaires, soit auprès d'enfants ayant de 2 à 11ans**.** L'enseignement qu'il dispense est polyvalent **:** français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, activités manuelles et éducation sportive. Ce sont les contenus et les activités liés à toutes ces disciplines qu'il est amené à organiser et à conduire avec ses élèves.

Formations possibles à l'UGA

♦ **Masters (Bac + 5)**

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré - Encadrement éducatif
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré - Professorat des écoles
- Histoire, technique et théorie des arts visuels

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Les métiers et l'emploi dans l'enseignement (ONISEP)
- Les métiers de l'éducation nationale (Ministère de l'éducation nationale)
- Les métiers de l'enseignement et de la formation (CIDJ)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiches CIDJ** n° 2.41 : Les métier de l'enseignement ; n° 2.42 : Professeur des écoles ; n° 2.43 : Professeur de lycée et de collège ; n° 2.45 : Enseignant du supérieur
- **Parcours ONISEP** n° 184 : Les métiers auprès des enfants

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site Mon orientation



Recherche, Innovation

Ce secteur regroupe tous les professionnels assurant des fonctions de recherche, qu'elle soit fondamentale ou appliquée.

Des liens entre recherche fondamentale et recherche appliquée

La recherche fondamentale a pour but de faire progresser les connaissances tandis que la recherche appliquée cherche à répondre à un besoin en améliorant l'existant dans la plupart des cas. Mais la frontière est parfois mince entre ces deux aspects de la recherche. Dans certains cas, les résultats de la recherche fondamentale trouvent rapidement une application dans l'industrie ou les services et la recherche appliquée peut servir de base de travail pour une recherche fondamentale.

L'innovation

Les résultats de la recherche peuvent être source d'innovation. Ce sont alors les services recherche et développement des entreprises qui, s'appuyant sur l'évolution des connaissances, vont créer des produits, des procédés ou de services innovants dans le but de favoriser la croissance économique de leur entreprise.

Niveau requis : Pour travailler dans le secteur de la recherche et l'innovation, un Bac + 5 (master, diplôme d'ingénieur) est le minimum requis, voire même un Bac + 8 (doctorat), notamment pour exercer comme enseignant-chercheur.

Des exemples de métiers

↘Concepteur de produit d'écotourisme :
il élabore un produit touristique (circuits, séjours...) en intégrant des règles environnementales strictes et coordonne les différentes étapes de réalisation du montage de ce produit innovant jusqu'à sa mise sur le marché selon les règles de sécurité des biens et des personnes.

↘Enseignant - chercheur en histoire de l'art :
son travail comporte 2 volants : l'enseignement de l'histoire de l'art auprès des étudiants mais aussi la recherche fondamentale ou appliquée. Il supervise et réalise des travaux de recherche ou d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir ou d'enrichir les connaissances de sa discipline, à partir d'un travail bibliographique, en laboratoire et / ou sur le terrain et d'une réflexion personnelle, dans le cadre d'objectifs définis dans les thématiques du centre de recherche et de l'université de rattachement et selon des règles éthiques. Il participe aussi à la diffusion des connaissances scientifiques auprès de la communauté scientifique en publiant ses travaux et en participant à des conférences et à des colloques nationaux et internationaux. Il contribue aussi à l'évaluation de ses pairs dans les publications et auprès des organismes de financement de la recherche, publics ou privés. En qualité de professeur d'université, il se doit d'assurer la responsabilité d'une formation universitaire, de diriger une équipe ou un centre de recherche et / ou de s'impliquer dans les structures de direction de l'université.

↘Archéologue :
il participe à la reconstitution de l'histoire de l'humanité, des origines à nos jours. L'archéologue se documente et effectue des fouilles sur le terrain. Il diffuse le résultat de ses recherches par le biais de publications, de conférences et d'expositions. Il peut aussi participer à la mise à jour de la carte archéologique nationale. Il travaille sur un système d'information géographique (SIG) en utilisant des logiciels cartographiques.

↘Chargé de valorisation de la recherche :
il propose, définit et met en œuvre la politique de valorisation dans un ou plusieurs domaines scientifiques, des activités de recherche de l'établissement et assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social.

↘Ingénieur d'études en archéologie :
il participe à la reconstitution de l'histoire sous l'autorité d'un-e directeur-trice d'un laboratoire recherche en archéologie dans une université, ce professionnel organise et gère au quotidien le travail d'une équipe sur le site des fouilles archéologiques et/ou en laboratoire. Il coordonne, valide, consigne les données issues du terrain ou des études spécialisées. Après avoir identifié, trié et classé le matériel utile aux travaux projetés par l'équipe de recherche, il choisit et adapte les outils et les méthodes de traitement pertinentes par rapport à l'objectif de recherche, y compris les outils numériques. Il met en place des opérations de conservation et de restauration des matériaux archéologiques recueillis et gère les archives de fouille : documentation graphique, photographies et matériel archéologique. Enfin, il participe à la diffusion et à la valorisation de l'étude (rapports techniques, publications, présentations orales, colloques, stages, etc.). Il peut être appelé à animer des actions de formation aux techniques de fouilles, d'enregistrement ou de relevés architecturaux/de topographie ou de traitement du matériel archéologique.

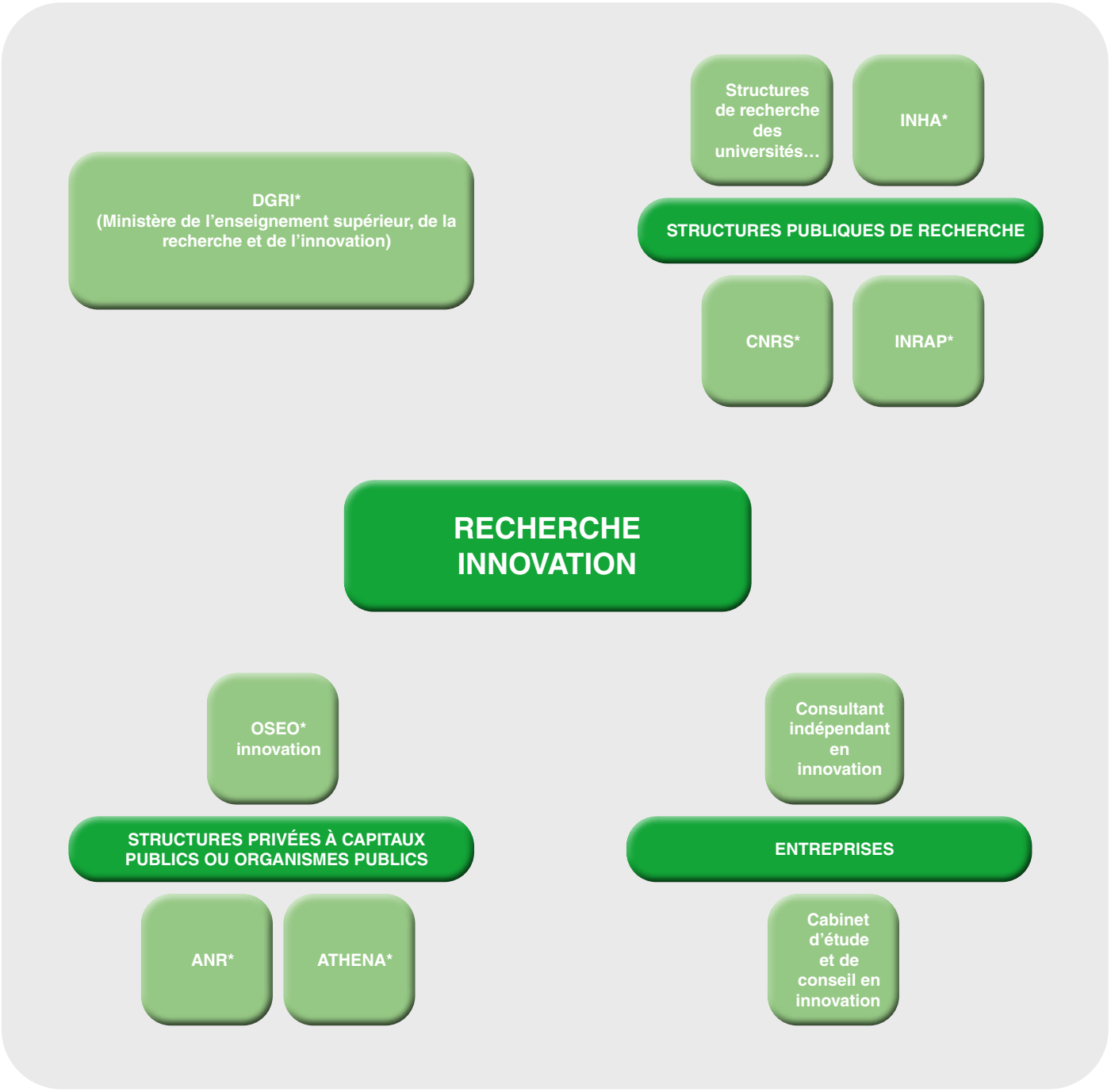
Formations possibles à l'UGA

♦ **Master (Bac + 5)**

- Sciences de l'antiquité
- Histoire, techniques et théorie des arts visuels
- Design de transitions

Outre la formation citée ci-dessus, il existe, dans certaines universités françaises, des masters Humanités numériques ouverts aux titulaires d'une licence histoire de l'art et archéologie, qui permettent de s'orienter vers les métiers en lien avec la recherche et dans la discipline d'origine, doté de compétences numériques solides pour répondre aux besoins actuels de la recherche.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Les métiers et l'emploi dans la recherche (ONISEP)
- Les chercheurs (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- Les enseignants chercheurs (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- Les personnels de recherche (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.45 : Enseignant du supérieur ; n° 2.817 : Les métiers de la recherche

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site Mon orientation



Documentation, Métiers du livre, Édition

Ce secteur regroupe les métiers qui traitent des documents, et plus particulièrement des livres pour les domaines de l'édition, de la librairie et des bibliothèques.

Edition, librairie, bibliothèque

Edition, librairie, bibliothèque relèvent de la chaîne du livre. En effet, pour qu'un livre arrive jusqu'au consommateur, des professionnels multiples interviennent : les éditeurs conçoivent un projet et coordonnent auteurs, illustrateurs, correcteurs et maquettistes. Les assistants ou chefs de fabrication, mettent le livre en forme. Puis, ce sont les attachés de presse et les commerciaux qui en assurent la promotion et la diffusion. Au bout de la chaîne, les libraires conseillent et vendent le livre au public, tandis que les bibliothécaires (ou archivistes) les conservent et les mettent à la disposition du public.

Recrutement :

- dans le secteur de l'édition, le Bac + 5 est apprécié. Les stages constituent également un atout indispensable pour développer un réseau de contacts.
- dans le secteur des bibliothèques, l'essentiel des emplois relève de la fonction publique territoriale. Même si en théorie il est possible de passer les concours avec un niveau Bac, Bac +2 ou Bac + 3, les chances de réussite sont meilleures avec une solide culture générale de base et une formation spécialisée de niveau Bac + 5.

Documentation

Les professionnels de ce secteur travaillent dans des domaines très variés : presse, industrie, cabinet d'avocats, associations… Leur travail consiste à utiliser toutes les ressources à disposition (documents papiers ou audiovisuels, presse, radio et télévision, sites Web, blogs, etc.) pour collecter l'information, la traiter et la classer par thèmes puis la stocker de manière à pouvoir l'utiliser au moment où elle est utile.

Travail constant de veille documentaire sur des bases de données, moteurs de recherche, logiciels spécifiques de classification et de pré-analyse des documents sont les outils indispensables aux documentalistes.

Recrutement : pour ces professionnels, les collectivités arrivent en tête des recruteurs. Dans le privé, seules les grandes entreprises possèdent leur propre service doc.

Des exemples de métiers

↘Conservateur des bibliothèques :
il a pour mission de constituer, d'organiser, d'enrichir, d'évaluer et d'exploiter les collections des bibliothèques afin de développer la lecture publique. Il organise l'accès du public à ces collections ainsi que la diffusion des documents à des fins de recherche, d'information ou de culture. Il est en charge de la gestion budgétaire, de la gestion du personnel de la bibliothèque ou médiathèque qu'il dirige. Il fera également le lien, dans le cas de la fonction publique territoriale, avec les élus de la commune ou du département, et leur présentera ses projets de développement.

↘Bibliothécaire :
il est le trait d'union entre les ouvrages et les usagers. Accueil du public, conservation du fonds, classement, gestion du prêt... ses tâches sont nombreuses. Il commande les ouvrages (livres, CD, DVD…), les classe, et communique auprès du public. Il accueille les lecteurs, les aide dans leurs recherches et peut les orienter dans leur choix de lecture. Selon la taille et la spécialisation de la bibliothèque, ses tâches peuvent être variées et son public assez différent : enfants ou adultes, chercheurs, étudiants, salariés d'entreprises… Pour élargir le public, le bibliothécaire peut aussi organiser des animations : expositions, rencontres avec des auteurs ou débats, lecture de contes, ateliers…

↘Documentaliste :
il assure la collecte, le traitement et la diffusion des documents traitant d'un sujet défini nécessaire à une entreprise ou un service. On demande fréquemment au documentaliste d'être spécialiste d'un domaine. Selon son expérience professionnelle, il a plus ou moins de responsabilités : il peut effectuer des tâches purement techniques mais peut aussi animer une équipe, gérer des budgets, analyser l'efficacité du système documentaire.

↘Responsable d'édition :
il est chargé de la réalisation d'un programme éditorial, du suivi du travail des secrétaires d'édition. Il joue un rôle de coordination mais également de création car il a pour rôle de proposer les titres, les auteurs et parfois les collections. Il gère les comptes d'exploitation des ouvrages dont il a la responsabilité (coûts de réalisation, de fabrication…) et participe à la promotion des ouvrages qu'il édite.

↘Libraire :
il est l'intermédiaire entre le livre et le public. Travaillant en collaboration avec les maisons d'édition, le libraire sélectionne et commande auprès d'eux les livres qui correspondent le mieux à sa clientèle. Il assure les tâches liées à la gestion des stocks (commandes, inventaire, retour des invendus...) même si le prix de vente des livres lui est imposé. Certains libraires organisent des rencontres ou des séances de dédicace avec les auteurs pour animer leur espace de vente. Car le libraire exerce un rôle fondamental d'accueil et de conseil. Ses connaissances littéraires et culturelles sont déterminantes pour orienter la clientèle et la fidéliser.

↘D'autres métiers :
Responsable d'édition - Chargé de veille documentaire - Rédacteur documentaliste - Record Manager - Directeur éditorial

Formations possibles à l'UGA

♦ **BUT 2e ou 3e année* (Bac + 3)**

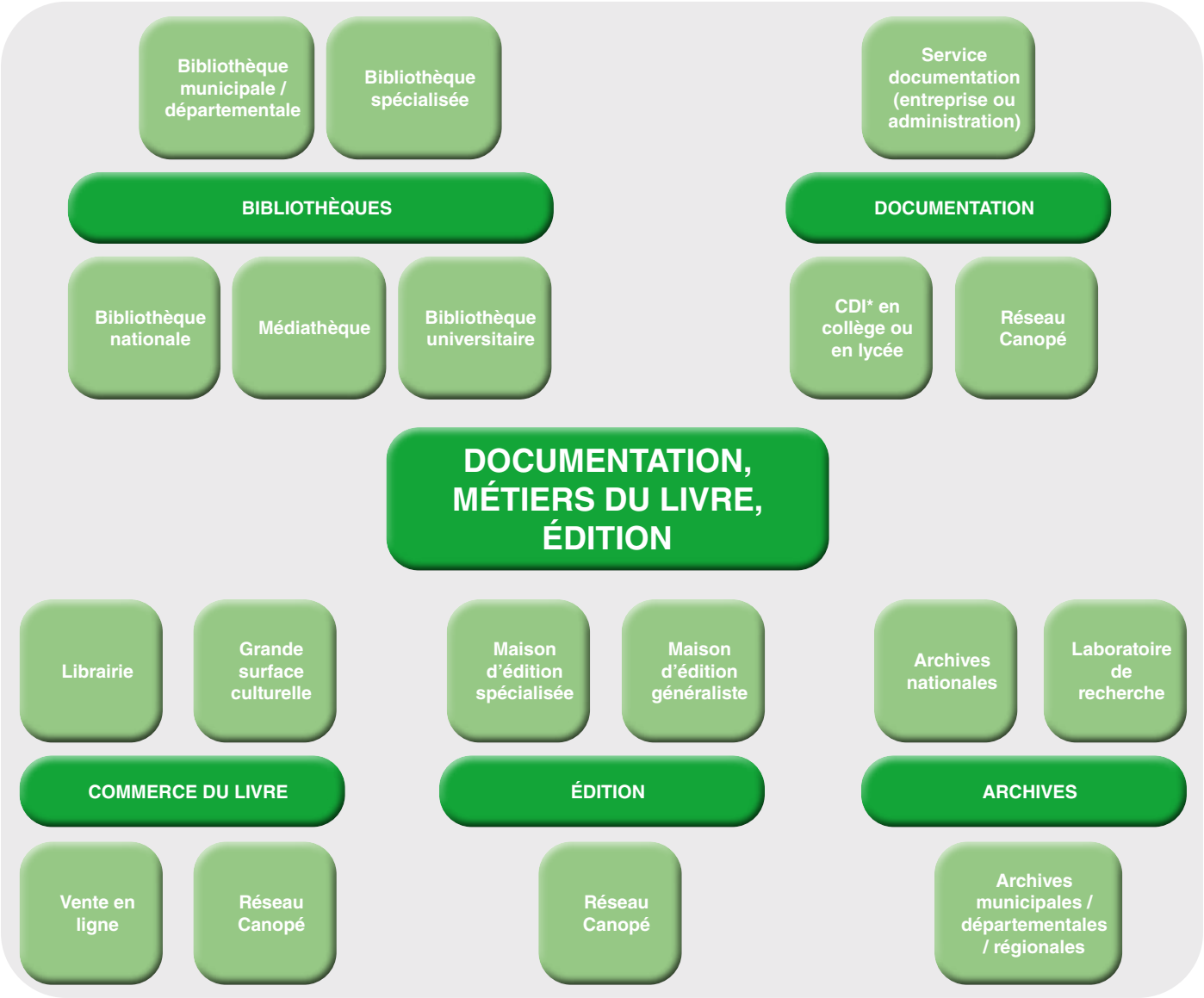
- Métiers du livre et du patrimoine
- Information numérique dans les organisations

♦ **Masters (Bac + 5)**

- Information, documentation, bibliothèque
- Métiers de l'édition
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), parcours Documentation (CAPES de documentation)

** Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement acéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions qui seront consultables sur e-candidat en janvier-février.*

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- le référentiel des emplois et des compétences de la Bibliothèque nationale de France - BNF
- Les structures régionales du livre
- Le réseau Canopé
- Cartographie des métiers de l'édition

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.676 : Les métiers des bibliothèques ; n° 2.677 : Les métiers de la documentation ; n° 2.678 : Les métiers du livre et de l'édition
- **Parcours ONISEP** n° 195 : Les métiers du livre ; n° 198 : Les métiers de l'information et de la communication

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site Mon orientation

Des secteurs professionnels éventuellement envisageables



Urbanisme, Aménagement, Développement local

Décider de la construction d'infrastructures de transport (voie ferrée, route, etc.), rénover un quartier, choisir de développer des équipements collectifs (terrain de sport, école, bibliothèque, maison de la culture, etc.), ou mettre en valeur une région à travers son patrimoine naturel (parc naturel, littoral, etc.), industriel (promotion d'une industrie locale), ou culturel (musée), tels sont quelques-uns des champs qui relèvent de l'aménagement et du développement local.

Il s'agit donc de prévoir la construction, la rénovation et l'entretien des équipements collectifs relatifs aux transports, au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture, au tourisme, à la cohésion sociale, etc. en prenant en compte les problématiques d'environnement.

Les décisions d'aménagement relèvent essentiellement des politiques publiques dans la mesure où les financements relèvent en partie de la collectivité. L'aménagement est encadré par de multiples règles juridiques : loi littoral, plan local d'urbanisme, SCOT - schéma de cohérence territoriale, etc.

Les collectivités locales (région, département, commune, structure intercommunale, etc.) sont les acteurs principaux de ces projets. On parle alors de développement local dont l'objectif est le développement économique, social et culturel d'un territoire, que ce soit un territoire rural, de montagne, littoral ou urbain.

La zone d'intervention des urbanistes, qui participent au développement local, se limite à l'aménagement de la ville.

Les projets d'aménagement passent par plusieurs étapes après une commande politique :

- analyse de la situation de départ en prenant en compte les données sociologiques, économiques, juridiques, historiques dans certains cas, etc.
- étude de faisabilité du projet qui intègre des données financières, juridiques, mais aussi des problématiques environnementales, de développement durable, etc.
- des préconisations sont soumises à l'approbation des élus qui prendront la décision finale.

Compte tenu de la pluridisciplinarité des approches nécessaires dans les projets d'aménagement, des compétences variées sont demandées. Ainsi, des connaissances en droit, économie, sociologie, histoire, géographie, voire même en philosophie ou encore en psychologie (notamment pour le développement social) complétées par une approche des problématiques liées à l'environnement et au développement durable sont-elles appropriées pour accéder à une qualification professionnelle dans le secteur de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement local.

Des exemples de métiers

↘Chargé d'études en aménagement :
à partir de données quantitatives et qualitatives, il apprécie des situations, effectue un diagnostic, dégage des tendances ou élabore des prévisions dans le cadre d'analyses et d'études spécifiques liées à l'aménagement. Il peut aussi être amené à préconiser des choix et à fournir des outils d'aide à la décision.

↘Urbaniste :
il travaille à l'élaboration de projets, conseille et aide à la décision dans les domaines de l'aménagement et de la gestion de l'espace. Il permet à ses interlocuteurs, Etat, collectivités territoriales, parfois investisseurs privés, d'appréhender les implications économiques, sociales et politiques d'un projet et de choisir entre ses diverses modalités de réalisation.

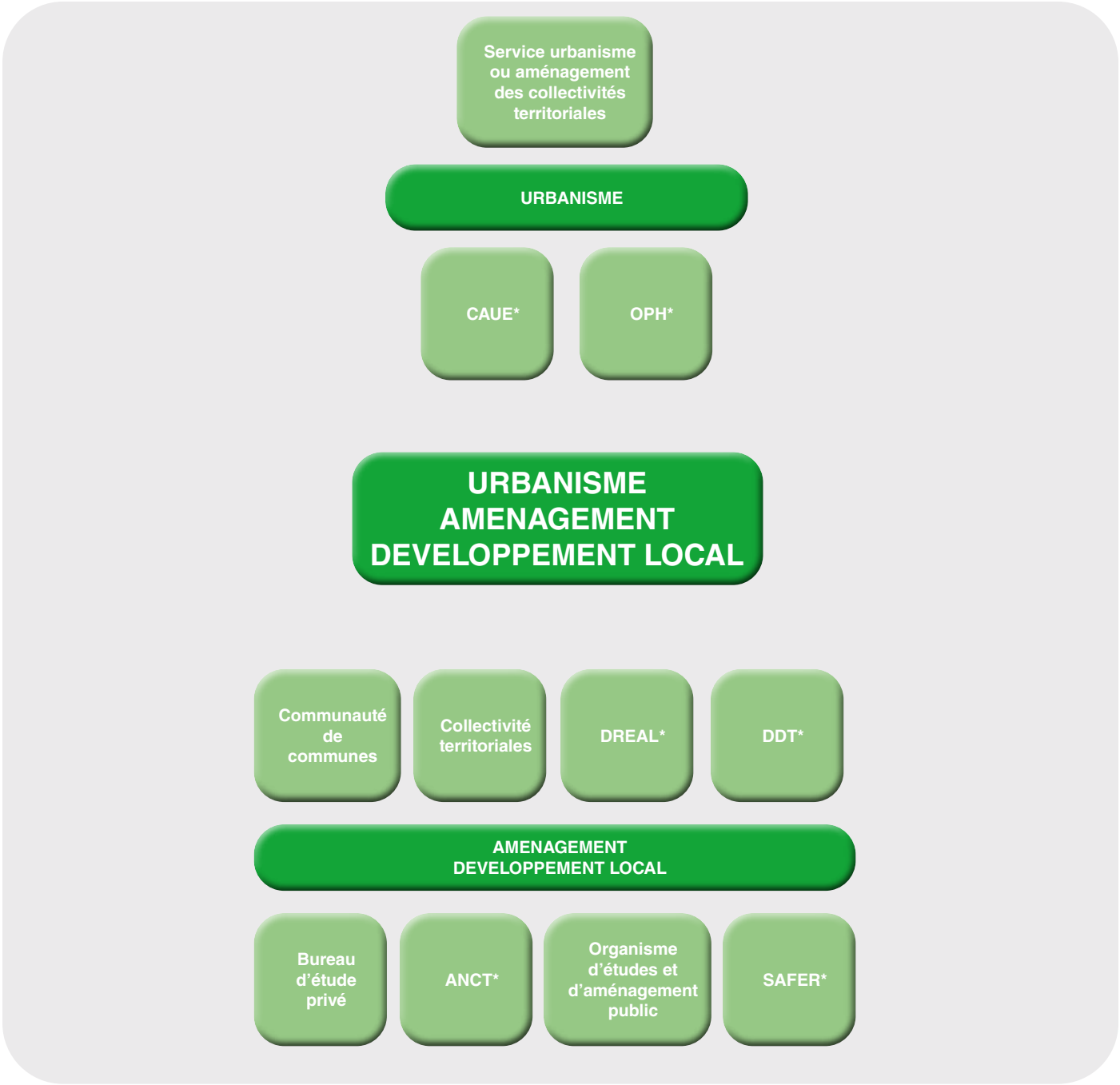
↘Conseiller en développement local :
il participe à la conception et à la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation d'un territoire (ville, région, bassin d'emploi...) en intégrant des préoccupations d'ordre économique (implantation de nouvelles entreprises, protection de l'environnement…), social (habitat, équipements, services…) et culturel (programme de loisirs, de tourisme…). Son intervention commence par un diagnostic de terrain. Il rassemble des données socio-économiques puis il en fait une analyse, ce qui lui permet de repérer les points forts et les points faibles du secteur étudié. A partir de cette étude préalable, il fait des propositions. Il est ensuite amené à rechercher des financements publics et, quand les actions entrent dans leur phase de réalisation, il est chargé de surveiller la réalisation des travaux.

Formations possibles à l'UGA

♦ **Masters (Bac + 5)**

- Design urbain
- Urbanisme et projet urbain

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.879 : Les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement ; n° 2.878 : Architecte et collaborateur d'architecte
- **Parcours ONISEP** n° 185 : Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site Mon orientation



Management, Fonctions administratives

Le management consiste à définir une stratégie globale pour une entreprise ou une administration et à en superviser son exécution. Les managers assument donc une double responsabilité, à la fois stratégique et opérationnelle.
Au cœur des services support de la structure, la fonction administration, gestion, organisation, quant à elle, prend en charge le quotidien des activités administratives.

Le management

Une responsabilité stratégique
Cela passe par :
- la définition de la stratégie en terme d'objectifs à atteindre
- l'élaboration des objectifs de modernisation et de développement de l'entreprise
- la définition des grandes lignes de la politique commerciale, de distribution et de conquête de nouveaux marchés, etc.

Une responsabilité opérationnelle
Pour mettre en œuvre cette stratégie, il faut également s'assurer que les moyens organisationnels, techniques, financiers, logistiques, mais aussi humains sont mis en œuvre de façon satisfaisante.

L'administration

Il s'agit :
• d'assurer l'intendance de la structure, par exemple la logistique, l'entretien des bâtiments, la distribution du courrier, la réservation des salles de réunion, etc.
• de veiller à l'application des politiques de sécurité et à l'amélioration des conditions de travail en lien avec les instances représentatives du personnel.
Recrutement : les cadres en charge des services généraux sont présents dans les grandes et moyennes entreprises ainsi que dans l'administration. Dans les petites entreprises, ces missions sont gérées par le dirigeant de l'entreprise ou l'un de ses collaborateurs (assistant de direction, adjoint de direction, directeur administratif et financier…).

L'organisation et l'optimisation des processus administratifs

Les missions de l'organisateur consistent à :
• effectuer un audit d'organisation (recueillir l'expression des besoins, identifier les dysfonctionnements, ...),
• définir et planifier les processus administratifs en relation avec le système d'information de l'entreprise.
Recrutement : Les principaux employeurs sont les sociétés d'audit, de conseil ainsi que les SSII, mais aussi l'administration. Certains organisateurs sont intégrés en tant que salariés au sein de la structure et rattachés soit à une direction administrative, soit à une direction des systèmes d'information. Seules les grandes structures (en particulier de services) ont vocation à créer un poste d'organisateur.

La fonction secrétariat de direction

Elle intervient en support de l'activité d'un ou plusieurs cadres de direction ; elle prend en charge l'organisation quotidienne et le traitement de différents dossiers.
La fonction couvre deux types d'activités qui sont de plus en plus imbriquées :
• la gestion de dossiers ou projets touchant à l'organisation et à la communication interne et externe de l'entreprise comme la gestion de certains dossiers spécifiques (commerciaux, juridiques, relations entre les services centraux et les entités métiers, etc.), l'intervention sur des aspects organisationnels (réunions, déplacements, …), le suivi dans le cadre d'un reporting aux supérieurs ou autres collaborateurs… et la gestion de la communication entre le cadre dirigeant et son réseau d'interlocuteurs (autres directions ou services, clients externes, médias, etc.).
• la prise en charge du secrétariat au quotidien : traitement du courrier, gestion des agenda(s) et qualification des appels (filtrage, etc.), archivage et classement des documents, des dossiers… et rédaction de notes, rapports, comptes rendus de réunions…
Recrutement : l'assistant ou le secrétaire de direction peuvent occuper cette fonction dans tous types d'entreprises ou d'administrations. C'est toutefois au sein des grandes structures que le statut cadre y est le plus souvent accordé.

Des exemples de métiers

↘Assistant de direction :
outre ses fonctions classiques de secrétariat (traitement du courrier, réponses téléphoniques, gestion de l'agenda, classement documentaire, organisation des déplacements et des réunions…), il joue un rôle de « bras droit » du directeur : gestion de dossiers comme les relations avec les clients ou les fournisseurs, coordination entre le siège et les antennes, suivi approfondi de tout ou partie des dossiers confiés à son directeur (études préalables, réalisation de tableaux de bord pour des bilans…). Il peut aussi l'assister sur des manifestations (foires, salons …) et, dans certaines entreprises, peut être amené à encadrer une équipe de secrétaires.

↘Attaché d'administration centrale :
c'est un fonctionnaire de l'Etat qui a pour mission de participer, sous l'autorité d'administrateurs civils, à la mise en œuvre des directives gouvernementales. Ses fonctions sont d'ordre administratif : rédaction de textes législatifs, de rapports, de notes, d'études… Ses activités sont alors directement liées à la spécialité de son ministère de rattachement (Economie, Environnement, Affaires culturelles…). Il peut aussi être affecté à un service d'administration générale (gestion du personnel, comptabilité, finances…). Dans tous les cas, il exerce des fonctions de conception et peut être chargé de tâches d'encadrement.

↘Responsable administratif :
il coordonne l'ensemble des services administratifs. Il définit et supervise la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques, ...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion, ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales. Ses missions peuvent aussi inclure le suivi juridique et fiscal de l'entreprise, les suivis des assemblées générales…

↘Secrétaire général de mairie :
collaborateur direct du maire et de ses adjoints, il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil Municipal. Il est responsable d'une équipe et assure la coordination de l'ensemble des services. Le secrétaire général de mairie détient des compétences élargies lui permettant d'encadrer et de suivre la gestion administrative et budgétaire de la commune, de conduire des projets en pilotant les ressources humaines. Il dispose de compétences juridiques et rédactionnelles ainsi que d'une connaissance préalable du fonctionnement du secteur public lui permettant de mener à bien des actions complexes en concertation avec les partenaires institutionnels et locaux dans le cadre de l'intercommunalité, par exemple. Fonctionnaire territorial, il travaille le plus souvent dans les petites communes.

↘D'autres métiers :
Attaché territorial - Rédacteur territorial - Secrétaire administratif

Formations possibles à l'UGA

♦ **Licence professionnelle (Bac + 3)**
- Management et pilotage des services publics

♦ **Master (Bac + 5)**
- Manager double compétence

Des structures d'emploi possibles



Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées
- **Fiche CIDJ** n° 2.39 : Les métiers du secrétariat

Ressources numériques
- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site Mon orientation



Social, Humanitaire

Ce secteur regroupe des professionnels travaillant sur des problématiques liées aux difficultés d'ordre social (logement, précarité financière, insertion, difficultés relationnelles, maltraitance…) ou de santé (handicap, dépendance, santé mentale…) que ce soit à travers la gestion de structures d'accueil, l'évaluation ou plus directement l'accompagnement des publics confrontés à ce type de difficultés.

Leur rôle est essentiel dans la lutte contre l'exclusion, pour l'insertion et la reconstruction de liens sociaux. Cela passe par l'accompagnement des chômeurs, l'aide et l'écoute des personnes en difficulté, le conseil aux familles, la reconstitution des réseaux de solidarité, mais aussi la négociation, l'élaboration de projets… toute action qui permet d'être acteur du développement social.

Parmi ces professionnels, on trouve les directeurs d'établissements sociaux, de maisons de retraite, des chargés de mission sur les politiques de la vieillesse dans un conseil général, des assistants de service social, des éducateurs, des conseillers en insertion sociale et professionnelle, des juristes spécialisés dans la défense des droits de l'homme …

Niveau requis : Certains des métiers du secteur sont accessibles avec un Bac au minimum ou un Bac +2 / Bac + 3 tandis que d'autres nécessitent un Bac + 5, notamment les postes de gestion de structures, de coordination et d'évaluation des politiques menées dans le domaine du social et de la santé.

Des exemples de métiers

↘Animateur socio-culturel :
ce terme regroupe une large palette de fonctions qui tournent autour des domaines du sport, des loisirs et de la culture. Il a pour mission de favoriser les échanges. Il contribue ainsi à développer une meilleure cohésion sociale à travers des activités de groupe qu'il conçoit, organise et encadre.

↘Educateur Spécialisé :
qu'il travaille dans un établissement spécialisé, en milieu ouvert ou dans les quartiers difficiles, il prend en charge l'aspect éducatif du travail d'insertion. Il organise et anime des activités pour développer l'autonomie et l'épanouissement affectif et social des personnes dont il a la charge (handicapés, personnes souffrant de troubles du comportement, jeunes en difficulté sociale…).

↘Conseiller en emploi et insertion professionnelle :
il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes. Il aide différents publics à résoudre leurs problèmes de recherche d'emploi, de chômage, de reconversion professionnelle ou parfois de simple gestion de carrière. Il accueille et informe les personnes sur le marché du travail, les professions, les formations.

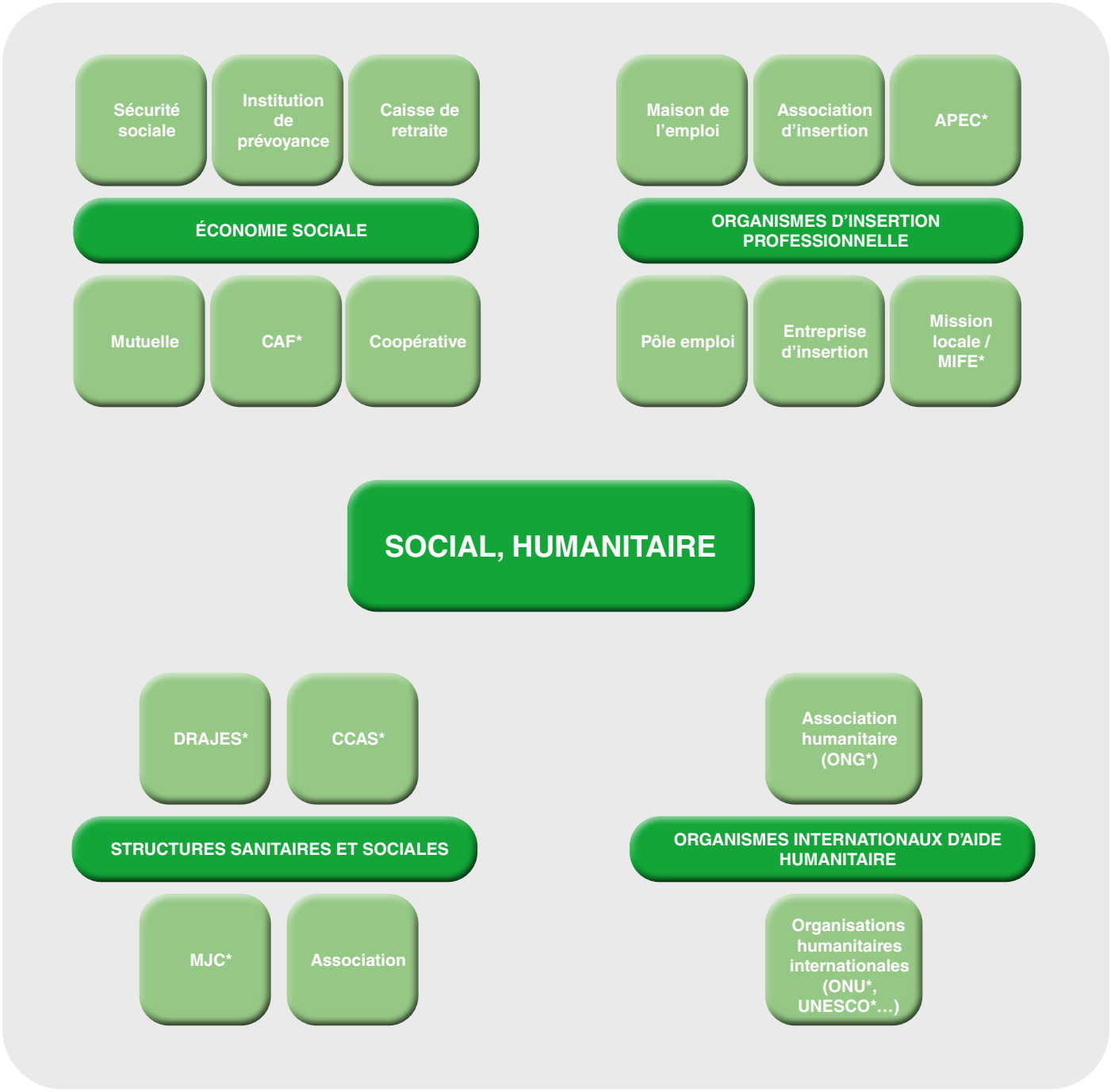
↘Directeur de CCAS :
à la tête d'un établissement public communal ou intercommunal administré par un conseil d›administration et présidé par le maire, il a pour mission de répondre aux besoins sociaux des habitants, notamment les populations défavorisées ou confrontées à des difficultés sociales. Il coordonne une équipe chargée de mettre en œuvre les missions d›aide sociale obligatoires : instruction de dossiers de RSA, CMU, APA…, aide aux personnes sans abri, information des personnes sur leurs droits et orientation vers les services compétents (CAF, Assurance maladie, pôle emploi…). Selon la politique définie par les élus locaux, il peut mettre en place d›autres formes d›intervention : gestion d›équipements (résidence pour personnes âgées, crèche ou halte-garderie, logements...), services d›aide à domicile, de portage de repas, développement de la citoyenneté et lutte contre l›exclusion dans les quartiers, actions de prévention santé ou service de consultation médicale...

↘Administrateur de mission :
il assiste le chef de mission humanitaire : il gère les aspects administratifs de la mission (suivi du budget, rédaction des rapports financiers pour le siège, gestion du personnel local). Il participe aux réunions de coordination entre les différents acteurs humanitaires, entretient les relations avec les bailleurs de fonds, les autorités locales et les équipes mobilisées.

Formations possibles à l'UGA

♦ **Licence professionnelle (Bac + 3)**
- Gestion et accompagnement des parcours professionnels

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Maison de l'emploi : exemple du pays voironnais sud Grésivaudan et coordonnées des maisons de l'emploi de l'Isère
- Annuaire des maison de l'emploi en France
- Sanitaire / social : adresse des structures du secteur
- Action sociale : registre du social et du médico-social

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.09 : Les métiers de l'humanitaire ; n° 2.76 : Les métiers du social ; n° 2.763 : Les métiers de la médiation ; n° 2.710 : Les métiers de la gestion hospitalière, sanitaire et sociale ; n° 2.767 : Travailler dans l'économie sociale et solidaire
- Parcours ONISEP n° 177 : Les métiers du social

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site Mon orientation



Communication, Journalisme, Multimédia, Internet

Ce secteur recouvre des réalités professionnelles parfois différentes selon qu'il s'agit de communication interne ou externe au sein d'une entreprise, de journalisme, de relations publiques ou même de publicité - marketing, sans oublier la communication digitale.
Ces univers relèvent pourtant bien de techniques professionnelles proches sur certains aspects : l'objectif est de transmettre un message à un public cible en utilisant divers supports : le papier mais aussi et surtout les nouvelles technologies (web 2.0, réseaux sociaux, blogs, etc.) qui ont largement fait évoluer les pratiques. Seul l'objectif peut distinguer les différentes fonctions de communication : il s'agit soit d'informer sur l'actualité économique, sociale, politique, sur un évènement, soit de promouvoir l'image d'une entreprise, d'une institution publique ou de mettre en valeur un produit pour en augmenter les ventes.

Le marché de l'emploi : les métiers du secteur de la communication sont très prisés mais le nombre d'emplois proposés est loin de pouvoir absorber tous les jeunes formés dans ce domaine. Quant aux métiers du numérique, ils offrent encore des opportunités du fait qu'ils irriguent toute l'économie et sont porté par des innovations permanentes.

Recrutement : Pour réussir en communication et journalisme, un Bac + 5 est fortement recommandé. Il faut avoir une solide culture générale, une formation reconnue, avoir suivi des stages et pratiquer l'anglais. Un réseau professionnel est aussi un plus à ne pas négliger.

Quant au recrutement dans le domaine des métiers d'internet, il peut se faire à niveau bac +2 et bac +3 mais la grande majorité des postes à pourvoir sont de niveau bac + 5, avec une large place faite aux jeunes diplômés. Tous les secteurs de l'économie ont besoin de spécialistes du digital : les Pure Players, entreprises qui exercent leur activité uniquement sur Internet (Google, Yahoo, Facebook, Twitter, mais aussi Médiapart, Rue 89, Dailymotion, YouTube, ETC) ; les agences spécialisées qui se chargent des aspects techniques et marketing de la création de sites ou offrent des conseils en communication… ; les entreprises classiques comme les banques, les grands groupes industriels ou de presse, mais aussi le secteur public… Enfin, ce secteur offre des opportunités de s'installer en free-lance pour proposer ses services. Dans ce cas, il est indispensable de prospecter pour décrocher des missions.

Des exemples de métiers

↘Journaliste :
il recueille, vérifie et traite l'information et l'actualité sur un sujet donné en vue de sa diffusion média selon les orientations de la structure d'information, les règles déontologiques et la réglementation de l'information. L'activité s'exerce au sein d'organes de presse, de sociétés de production, de services communication d'entreprises, ou en indépendant... Elle varie selon le type de média et de support (presse généraliste ou spécialisée, télévision, radio, Internet, ...), le type de traitement (rédaction, reportage vidéo, photographique, ...), la périodicité de la diffusion (quotidien, hebdomadaire, mensuel...), le type d'information (politique, scientifique...).

↘Chargé de communication interne :
il organise et met en œuvre des actions de communication et de diffusion de l'information et réalise des outils/supports de communication selon la stratégie de l'entreprise. Il participe à la définition de la politique de communication et peut élaborer le plan de communication. Pour la communication interne, il est chargé de mobiliser l'ensemble du personnel autour du projet d'entreprise. Pour cela, il dispense une information rapide, organise les circuits d'information, élabore et diffuse le journal interne, met à jour l'intranet. Il peut organiser des événements festifs, des visites culturelles pour rassembler le personnel.

↘Community Manager :
son but est d'animer et fédérer pour une société ou une marque les échanges entre internautes en utilisant les services du web 2.0, comme les réseaux sociaux. Il veille à faire respecter les règles de bonne conduite au sein de la communauté. Il identifie les communautés sur le web pouvant faire connaître et diffuser des informations sur la marque ou l'entreprise (blogs, forums, listes de diffusion…), il anime des actions de recrutements de nouveaux membres pour sa communauté et veille à la mise à jour des informations sur les différents supports.

↘Chargé de relations publiques :
il participe à la diffusion d'une bonne image de l'organisme ou de l'entreprise où il travaille. Il assure la promotion des services ou produits offerts par la société. Il s'occupe également de la production et de l'animation des campagnes de communication, de sensibilisation et de l'information (expositions, colloques, conférences de presse, visites d'entreprise...).

↘Administrateur de site internet :
il administre et assure le fonctionnement et l'exploitation d'un site internet pour une entreprise ou une organisation. Il veille à la cohérence, à l'accessibilité et à la sécurité des informations. Il peut être chargé de la création de pages web, de la réactualisation du site, de traiter les incidents de fonctionnement de répondre aux questions posées via la messagerie du site. Il peut travailler aussi bien pour une entreprise, un magazine, un fournisseur d'accès…

↘Consultant internet :
également appelé e-consultant, le consultant Internet intervient auprès d'entreprises souhaitant créer un site Internet ou réaliser une nouvelle version. Il étudie, en fonction du budget et des installations existantes, la faisabilité du projet. Il réalise un audit et propose ensuite des solutions à mettre en œuvre. Il conseille l'entreprise en proposant diverses solutions aux problèmes posés : Comment fidéliser les utilisateurs ? Comment actualiser les données ? Il élabore ensuite un cahier des charges pour la mise en œuvre du projet.

↘D'autres métiers :
Secrétaire de rédaction - Assistant de communication - Responsable de la communication évènementielle - Consultant en communication

Formations possibles à l'UGA

♦ **Masters (Bac + 5)**

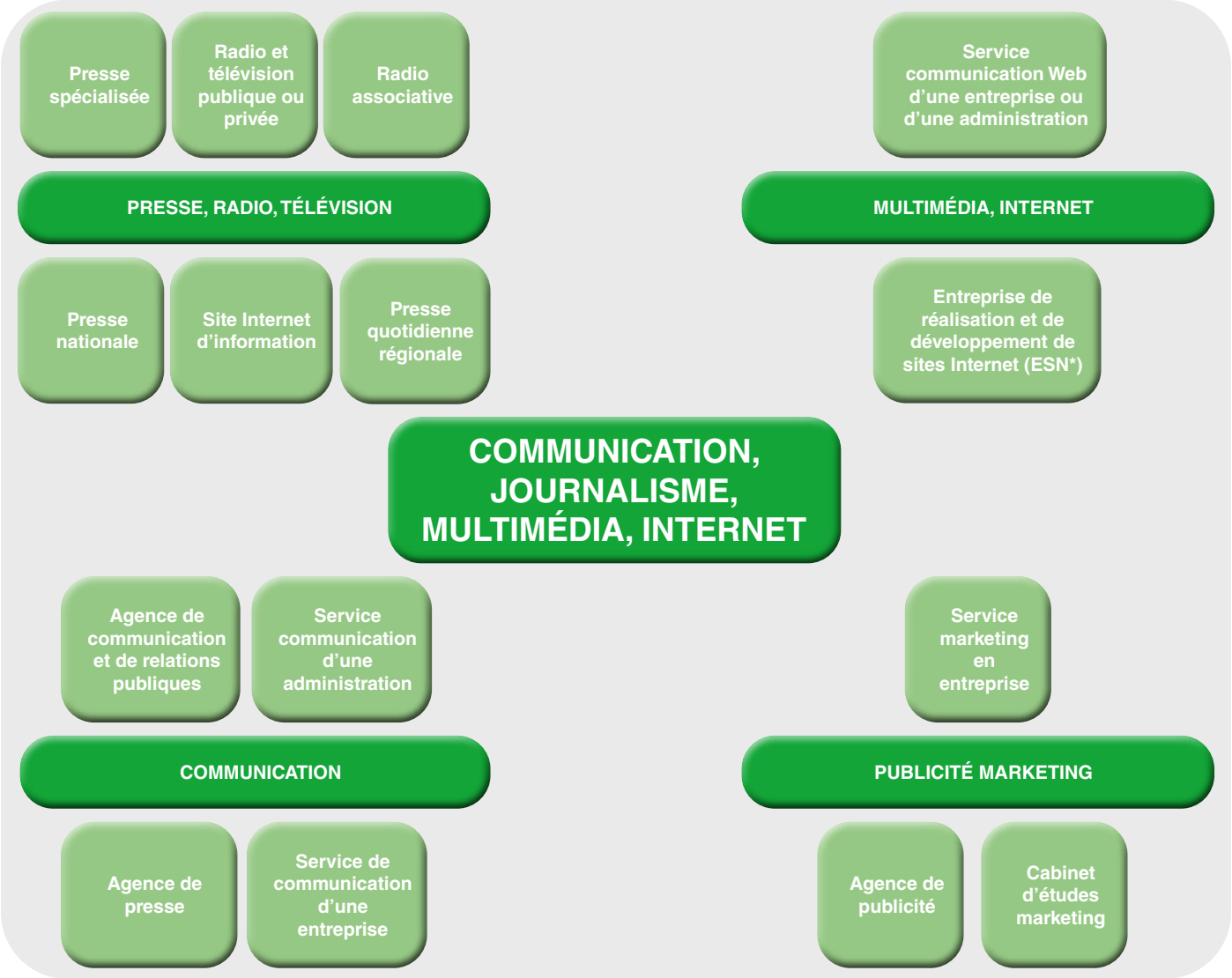
- Information-communication publique et médias
- Communication d'entreprise
- Communication politique et institutionnelle
- Journalisme
- Communication marketing et digitale
- Double compétence : informatique et sciences sociales

Attention : pour accéder aux masters de communication (sauf communication marketing et digitale et double compétence : informatique et sciences sociales), il est préférable de suivre au préalable les enseignements de la L3 Information-communication proposée à l'UGA. Pour y accéder, des prérequis sont exigés.

Pour l'accès au domaine du multimédia, via la construction et la gestion de sites internet essentiellement, le master Double compétence : informatique et sciences sociales est ouvert à des «non spécialistes» souhaitant se former en informatique ; quelques prérequis sont cependant exigés.

Outre les formations citées ci-dessus, il existe, dans certaines universités françaises, des masters Humanités numériques, ouverts aux titulaires d'une licence histoire de l'art et archéologie, qui permettent de s'orienter vers les métiers du numérique.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Cartographie des métiers de la presse
- OPIEC (observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.672 : Les métiers de la communication ; n° 2.674 : Les métiers du journalisme ; n° 2.671 : Les métiers de la publicité ;
n° 2.334 : Les métiers du marketing ; n° 2.685 : Les métiers du Web
- **Parcours ONISEP** n°198 : Les métiers de l'information et de la communication ; n°188 : Les métiers du numérique ; n°196 : Les métiers du sport ; n°197 : Les métiers du commerce, du marketing et de la publicité

Ressources numériques

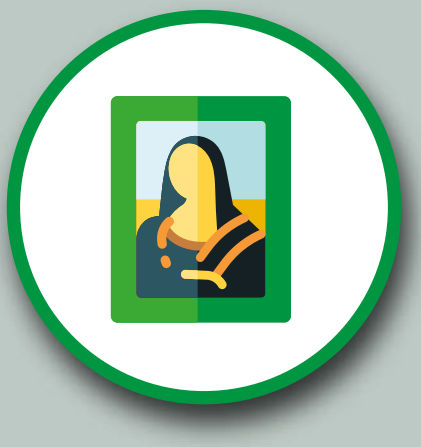
- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site Mon orientation

Sigles utilisés

ADN Tourisme : Fédération nationale des organismes institutionnels de tourisme
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires
AFPA : Association pour la formation professionnelle des adultes
ANR : Agence nationale de la recherche
APEC : Association pour l'emploi des cadres
ATHENA : Alliance nationale des sciences humaines et sociales
CAF : Caisse d'allocations familiales
CAUE : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CCAS ou CCAS : Centre communal d'action sociale
CCI : Chambre de commerce et d'industrie
CDI : Centre de documentation et d'information
CFA : Centre de formation d'apprentis
CNAM : Centre national des arts et métiers
CNED : Centre national d'enseignement à distance
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CPIR - ATpro : Commissions paritaires interprofessionnelles régionales - association transition pro Transitions Pro en Région Auvergne Rhône-Alpes
DDT : Direction départementale des territoires
DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire
DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation (ministère de l'éducation nationale)
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DRAJES : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DSDEN : Direction des services départementaux de l'éducation nationale
ESN : Entreprise de services du numérique
ETI : Entreprise de taille intermédiaire
GRETA : Groupement d'établissements publics d'enseignement (Région Auvergne-Rhône-Alpes)
IGESR : Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
INHA : Institut national d'histoire de l'art
INP : Institut national du patrimoine
INRAP : Institut national de recherches archéologiques préventives
MIC / PME : Microentreprise / Petite et moyenne entreprise
MIFE : Maison de l'information sur la formation et l'emploi
MJC : Maison des jeunes et de la culture
OMT : Organisation mondiale du tourisme
ONG : Organisation non gouvernementale (ONG sur le portail solidaire)
ONU : Organisation des Nations Unies
OPCO : Opérateur de compétences
OPH : Office public de l'habitat
OSEO innovation : Structure de financement des entreprises innovantes
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Crédits images : Pixabay / Freepik

DES ÉTUDES À L'EMPLOI



> HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

> Décembre 2022

Réalisé par le service Publication Information Communication

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle - UGA

UGA
ESPACE
ORIENTATION
INSERTION
PROFESSIONNELLE